



COMPTE-RENDU DU GROUPE DU TRAVAIL SUR LE TELETRAVAIL LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020

Les organisations syndicales du 77 ont été conviées à un groupe de travail sur le télétravail, lundi 28 septembre à 15 h.

MM Valès et Gaullier présidaient cette réunion. Etaient également présents, Mmes Farcy et Roux, et M Bourgoïn.

La Direction a fait un état de la situation actuelle :

119 télétravailleurs soumis à convention, soit 9 % de l'effectif total (1314 agents).

1 jour pour 85 agents 2 jours pour 26 agents et 3 jours pour 8 ou 9 agents.

Avec la crise sanitaire, les agents en santé fragile ont été équipés pour télétravailler : une centaine d'agents, hors convention, et sur autorisation du chef de service .

Équipement en VPN 15 ; mais les ordinateurs ont été récupérés par la CID afin de le reconfigurer en VPN 10.

Au total, 36,4 % d'agents en TT (493 agents en TT avec convention, hors convention, « nomades » (170 agents), divers (chefs de service par exemple)) pour un effectif total de 1314 agents.

Pour la Direction, elle est très proche de la cible de 40 % de TTravailleurs.

La cible sera de 60 % au 31 décembre 2021 (voir le message du DG du 25/09/20).

La DDFIP 77 n'a plus la main pour les commandes d'ordinateurs portables. C'est la Direction Générale qui donnera la dotation en matériel. Mais le marché étant saturé, la dotation sera progressive.

Il est attendu 90 ordinateurs neufs sous quinzaine. Ils seront distribués avec les 190 reconfigurés (cependant la CID en conservera pour la maintenance).

La DDFIP 77 ne peut équiper tous les agents pour l'instant : les besoins actuels en ordinateurs portables seraient de 580 ; or le parc existant est de 540 PC disponibles. La Direction a précisé qu'elle n'était pas en mesure d'en fournir davantage. Mais à terme, tous les agents auront un PC portable.

La Direction a précisé les modalités d'attribution des PC :

1 – pour les agents vulnérables (suite au décret du 29/08/20) : 6 ou 7 agents sont concernés. En TT la semaine entière.

2 – pour les agents vulnérables (anciens critères) : 200, 210 agents ; TT 2 ou 3 jours par semaine.

3 – difficultés de transport ou agents éloignés du lieu de travail (une soixantaine d'agents) (sans précision du nombre de jours en TT).

Pour le Directeur, l'ordinateur pourrait être partagé afin que tous les agents télétravaillent :

un agent disposerait du matériel 2 jours par semaine, et un autre agent en disposerait les 2 ou 3 jours suivants. Mais cette formule serait difficile à mettre en œuvre.

Il a été demandé à la DDFIP 77 de se préparer à un nouveau plan de continuité de l'activité (PCA).

Pour la Direction, la cible des 40 % de l'effectif en TT peut être inégale selon les services. En raison de la crise sanitaire, il faut au moins 80 % de l'effectif en présentiel. Il est donc laissé une marge de 20 % pour l'attribution du TT dans un service.

Pour l'heure, pas de cible à 40 % en raison d'un nombre insuffisant de PC et pour l'équilibre du collectif de travail.

Le Directeur a conclu cette réunion en indiquant que les marges de manœuvres étaient réduites pour ceux qui souhaitent télétravailler (hormis pour les collègues vulnérables).

La CGT a souhaité savoir quelles étaient les expérimentations menées sur le télétravail dans le 77 (information donnée par la fédération CGT finances).

Le Directeur a indiqué qu'un espace de COWORKING sera mis en place dans les locaux boulevard Chamblain (là où est situé le SIA et depuis peu le PTGC). La Direction a voulu réhabiliter les locaux et les travaux ont été pris en charge par la Direction Générale. Cet espace sera rattaché à la DG. 2 directions sont concernées : le 77 et le SDNC.

Les travaux sont bientôt terminés et le local mettra à disposition 14 places dédiées au télétravail.

La CGT a demandé si cet espace a un lien avec le NRP ou la démétropolisation.

Le Directeur a répondu qu'il n'y avait pas de lien et qu'il ne fallait pas voir cette installation comme une expérimentation, puisqu'il ne s'agit que d'un espace de coworking, dont l'utilisation sera ponctuelle (il donne l'exemple de la grève des transports du début d'année). Les réservations pour utiliser cet espace, se feront par le service BLI (budget, logistique, immobilier) ou directement en ligne, par l'application ORME.